

# BULLETIN D'ADHÉSION POUR LA SAISON 2020/2021

Je soussigné(e) demande à adhérer à l'association « ARCO » affiliée sous le n°01882 à la FFRandonnée.



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né (e) le : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_  
N° de licence 2019/2020 : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

La qualité de membre de l'Association ARCO s'acquiert en acquittant la cotisation annuelle fixée par le CA (10.00 €) à ajouter aux coûts de la licence et de l'assurance proposés par la FFRandonnée.

la loi n°84-610 du 6 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Par souci de simplification, d'efficacité et de couverture correcte, l'ARCO vous propose :

la licence individuelle facturée 26 € 40 par la F F Randonnée (dont 1 € pour le comité départemental) en 2020-21 avec l'assurance IRA. (Individuelle Responsabilité Civile et Accidents Corporels) facturée 2 € 60 en 2020-21

Si vous êtes affilié à un autre club, vous n'avez pas de licence ni d'assurance à payer mais simplement à adhérer à notre club

Vous avez aussi la possibilité de vous abonner à Passion Rando Magazine ( Abt PRM) qui coûte 8 € (au lieu de 14 € pour 4 n°)

## Cochez votre choix ci-dessous :

- \*  : 39 € licence FFRandonnée + IRA + Cotisation ARCO 26,40 + 2,60 + 10,00
- \*  : 47 € licence FFRandonnée + IRA + Cotisation ARCO + Abt PRM : 26,40 + 2,60 + 10,00 + 8,00
- \*  : 10 € (Autre Club) + Cotisation ARCO + 10,00

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016,( voir Questionnaire médical annexé) fixe les conditions de fourniture d'un certificat médical pour la saison à venir

Après lecture de l'annexe et selon les réponses au questionnaire , je joins à ma demande l'un des deux documents suivants

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre de moins de 1 an  
ou  
 Mon attestation certifiant avoir renseigné le questionnaire médical avec une totalité de « NON »  
(NB attention vérifiez que votre dernier certificat médical est postérieur au 01 sept 2018)



Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature** (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Remettez cette fiche d'inscription (ainsi que le C M ou l'attestation) à 1 responsable du club accompagnée de votre chèque (à l'ordre de l'ARCO)

Ou adressez ces documents à

**LEMATTRE Guy** -390 rue de St Tricat-62340 HAMES BOUCRES

Tél : 03 21 35 23 74 ---ou 06 10 11 57 54

mail : guylemattre@aol.com